



Règlement Intérieur de l'association "Les Dragons Niortais - eSport"

ARTICLE 1 - But

"Les Dragons Niortais - eSport" est une association visant à développer l'eSport par la création et au management d'équipes et de joueurs, par l'organisation d'événements physiques et en ligne et par la mise en place d'une WebTV et de tout son environnement. L'association est laïque sans but politique et accepte toute personne, peu importe son jeu, sa plateforme, son niveau de jeu ou sa localisation.

ARTICLE 2 - Définition du Bureau

Président : Il est le représentant légal de l'association, qu'il représente devant la justice. Il anime et dirige l'association. Il gère la communication interne et externe à l'association. Il gère les responsables des différentes sections de l'association.

Trésorier : Il a la responsabilité de gérer le patrimoine financier de l'association. Il effectue les recettes et les paiements au nom de l'association. Il doit rendre compte de la gestion financière de l'association.

Secrétaire : Il prévoit les procès verbaux (compte rendu) des assemblées générales et répond aux demandes des personnes du mieux qu'il peut en aval du président d'association

ARTICLE 3 - Adhérents

Le statut d'adhérent s'obtient par le paiement d'une cotisation annuelle de 15€ auprès de l'association et par l'adhésion gratuite à la Fédération Française de Jeu Vidéo. Il doit également lire et accepter ce présent règlement ainsi que les statuts de l'association.

Si le futur adhérent est mineur, il devra remplir avec l'un de ses représentants légaux une autorisation parentale lors de l'adhésion à télécharger sur le lien suivant

https://www.dragonsniortais.fr/autorisation_parentale.pdf

L'association ne tolère pas le multi-structure, les adhérents font intégralement partie de l'association en matière d'eSport. (Les guildes en MMORPG ne sont pas concernées par exemple)

ARTICLE 4 - Règles de communauté

Les règles de communauté ci-dessous sont valables sur tous les outils, activités, serveurs et plates-formes liées à l'association. Y sont également comprises les présences en atelier, en tournoi ou en LAN par exemple.

- Le respect de toutes les personnes est primordial.
- Tous les propos injurieux, diffamatoires, racistes, xénophobes, sexistes, pédophiles sont interdits. Les propos à caractère islamophobe, antisémite et ses dérivés sur d'autres religions sont également interdits.
- Les propos portant sur des sujets comme la politique, la religion ou autres sont à éviter pour le bien de tous. L'association est laïque sans but politique, conformément aux statuts.
- Vous devez écrire dans un français compréhensible.
- Le flood et le spam sont interdits, seuls les streamers adhérents peuvent faire publicité de leurs chaînes respectives.
- Vos pseudo et avatar doivent respecter les précédentes règles.
- La triche n'est pas tolérée.
- Le respect des canaux textuels et vocaux sur Discord.
- Et de manière générale, le respect de la loi française est demandé. (Interdiction de vendre ou de consommer des produits illicites par exemple)

Les règles de la communauté doivent être respectées sur ces supports par les utilisateurs, les membres de l'association et les administrateurs. Le non-respect de ces règles peut entraîner l'exclusion ou le bannissement de la personne concernée de nos outils ou serveurs. Aucune justification ne sera nécessaire pour une personne externe à l'association. Dans le cas où il s'agit d'un adhérent, il faudra exposer les raisons aux membres du Bureau dans un délai de 72 heures, sans quoi la sanction sera imposée d'office.

L'association se réserve le droit d'alerter les forces de l'ordre en cas de force majeure.

ARTICLE 5 - Participation aux tournois

Chaque joueur participant à un tournoi sous le nom de l'association doit avoir un comportement exemplaire (*fair play*, esprit sportif...). Chaque joueur se doit de connaître et d'appliquer les règles mises en place par l'organisateur. Il est interdit d'utiliser le nom "Les Dragons Niortais - eSport" ou ses équivalents ou son acronyme "LDN" dans un tournoi sans être adhérent à l'association. Il est autorisé de l'utiliser même le tournoi n'est pas organisé sur votre jeu de prédilection.

Si une équipe gagne, les gains seront récupérés par l'association et répartis équitablement auprès de chaque membre de l'équipe, sans commission, pour éviter les problèmes de répartition entre les gagnants. Un document sera transmis aux joueurs pour justifier la réception de leurs gains.

ARTICLE 6 - Communication

Chacun se doit de respecter l'image de l'association, tout comportement impactant négativement l'association ou son image pourra entraîner des sanctions, comme le bannissement de nos plateformes ou la radiation de l'adhérent sans possibilité de remboursement de la cotisation. Toute communication publique proposée par l'association pourra être utilisée. Les éléments internes à l'association doivent rester internes et privées sans autorisation du président d'association, le contrevenant sera sanctionné. Une participation dans la vie et la communication de l'association est souhaitée de la part des adhérents qui la rejoignent (RT, like...)

Le port du maillot de l'association ou d'autres produits à l'effigie de l'association ne certifie pas que la personne les portant est un adhérent de l'association.

ARTICLE 7 - Ajout de sections eSportives

Tout jeu pouvant avoir un aspect compétitif peut-être proposé par un adhérent au Président d'association dans la mesure où l'adhérent s'engage à faire vivre cette section. Les jeux pouvant nuire à l'image de l'association seront refusés.

Le Speedrun est considéré comme une section à part entière, les jeux speedrunés seront alors ajoutés au descriptif des adhérents concernés sur le site internet.

ARTICLE 8 - Suppression de sections eSportives

Une section peut être dissoute par le Président d'association dans le cas où il n'y a plus de joueurs adhérents dans la section concernée.

ARTICLE 9 - Modification

Ce présent règlement intérieur peut être amené à être modifié en assemblée générale et sera soumis à un vote à majorité.

Fait à Niort, le 27/04/2019,
Césario CORNEVIN, président de l'association,



